

Ordures ménagères : une entrevue « sereine »

Comme convenu, Henry Lemoine, président de la communauté de communes du Pays de Pont-à-Mousson, a reçu hier matin au domaine de Charmilly, le collectif conduit par **Bernard Bertelle**, conseiller communautaire, chef de file du mouvement de grogne face à l'augmentation importante de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

A l'issue de l'entrevue à laquelle des membres du collectif n'ont pas souhaité la présence de la presse (!), un communiqué commun nous a été adressé. Au cours de cette rencontre où « chacun a pu s'exprimer librement et en toute sérénité », est-il écrit, « Henry Lemoine a pris acte des doléances émises et s'est engagé à proposer aux élus lors d'un conseil communautaire : une baisse de 15 à 20 % de la taxe qui sera émise pour 2005 et un réajustement au titre de 2003 à intervenir en 2004 ; l'étude d'autres systèmes de collecte, notamment le système dit « à la pesée embarquée » ; la révision de certains services au niveau des 10 communes. »

Par ailleurs, poursuit le communiqué, « il pourrait également proposer à un conseil communautaire la possibilité de revoir le taux de fiscalisation. »

En tout état de cause, « rendez-vous est pris le 19 décembre à 8 h pour voir l'état d'avancement du dossier. »

Précisons que le collectif était composé d'une douzaine de personnes venant de diverses communes de la communauté, Maldières, Montauville, Blénod...